



## UR PROJECT[s] Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. UR PROJECT[s]. 2018, École nationale supérieure d'architecture de Marseille. hceres-02030379

**HAL Id: hceres-02030379**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030379>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

PROJECT(S)

sous tutelle des  
établissements et organismes :

École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille  
Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Xavier Desjardins, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	PROJECT(S)
Acronyme de l'unité :	PROJECT(S)
Label demandé :	UR
N° actuel :	
Nom du directeur (2016-2017) :	M. Stéphane HANROT
Nom du porteur de projet (2018-2022) :	M. Stéphane HANROT

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Xavier DESJARDINS, Université Paris-Sorbonne, UMR Enec (CNRS)
Experts :	M. Valter BALDUCCI, Université de Bologne
	M. Jérôme BOISSONADE, Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)
	M. Pierre-Antoine CHARDEL, Institut Mines-Télécom (IMT)
	M. Philippe DUFIEUX, École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon LAURE
	M. Yann NUSSAUME, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette
	M. Thomas THEVENIN, Université de Bourgogne-Franche Comté
Déléguée scientifique représentante du HCERES :	
	M <sup>me</sup> Martine TABEAUD
Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :	
	M. Jean-Marc ZURETTI, directeur de l'ENSA Marseille
Directeurs des Écoles Doctorales :	
	M <sup>me</sup> Sabine LUCCIANI, ED n° 355, « Espace Culture et Société » (AMU)
	M. Stéphane HANROT, directeur du DREAM, département doctoral de l'ENSA Marseille

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

À côté du MAP, devenue depuis UMR CNRS accueillie par l'ENSA de Marseille, deux autres équipes de recherche coexistent au sein de l'école : INAMA et PROJECT(S). L'unité de recherche PROJECT(S) étudie les savoirs mis en jeux dans le projet en architecture c'est-à-dire les savoirs convoqués et utilisés dans la pratique architecturale et les savoirs transformés et produits lors de la conception même d'un objet architectural.

### Équipe de direction

L'unité a un directeur M. Stéphane HANROT.

### Nomenclature HCERES

SHS3\_3 Architecture

### Domaine d'activité

Cette petite unité de recherche est récente puisqu'elle découle de la fusion en 2014 de deux unités de l'ENSA Marseille (ABC et Insartis). Elle est composée de spécialistes d'architecture.

### Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	14	13
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)		
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	6	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>22</b>	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	1	

<b>Bilan de l'unité</b>	<b>Période du 01/01/2011 au 30/06/2016</b>
Thèses soutenues	2
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

#### Points forts

Le projet collectif autour du projet architectural bénéficie d'une forte appropriation par l'équipe grâce à une méthode d'élaboration collective. Un fort effort de recherche contractuelle a été entrepris afin de fédérer les membres de l'unité.

La direction de l'école soutient fortement le projet de l'équipe.

Les doctorants ont de très bonnes conditions de travail.

Le fort lien entre la formation et la recherche est manifeste tout comme l'ambition d'innovation pédagogique par la recherche. L'unité est tournée autour de la figure du praticien réflexif qui produit une pensée sur et de son action.

L'unité propose un projet avec une vision claire de l'environnement universitaire et scientifique

Le projet de chaire porté par l'unité est intéressant et prometteur.

#### Points à améliorer

La place réduite de la recherche dans les statuts des personnels enseignants en architecture ainsi que la difficulté de l'ENSA Marseille à recruter sur des profils ad hoc des enseignants sont des freins évidents au déploiement de la recherche.

Le nombre d'enseignants habilités à diriger des recherches est trop réduit. Une gestion des personnels à long terme paraît indispensable pour permettre de répondre aux ambitions énoncées en termes de recherche.

#### Recommandations

Il conviendrait de renforcer la visibilité du positionnement scientifique sur la notion de projet. Cela passe par la poursuite de la clarification épistémologique des attendus de la recherche « par le projet ». Cela pourrait permettre de réduire, si besoin, le nombre d'axes de recherche ou du moins de mieux les fédérer.

Il serait utile de mieux diffuser les résultats de la recherche, notamment à l'échelle internationale.

Il conviendrait de mettre davantage en valeur la forte insertion locale des problématiques et des travaux de recherche.